

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne: séismes en Italie en 2016 et 2017

2017/2101(BUD) - 13/09/2017 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 658 voix pour, 6 contre et 26 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à l'Italie.

Le Parlement a approuvé la proposition de décision annexée à la résolution.

Aux termes de la décision, **une somme de 1.196.797.579 EUR en crédits d'engagement et de paiement serait mobilisée en faveur de l'Italie** au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne dans le cadre du budget général de l'Union établi pour l'exercice 2017, à la suite d'un tremblement de terre qui a frappé les régions des Abruzzes, du Latium, des Marches et de l'Ombrie le 24 août 2016 et des nouveaux séismes qui ont frappé par la suite les zones qui avaient déjà été touchées.